Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI, 5 JUILLET :

Aujourd'hui, sainte Zoé; demain, sainte Colomba.

187e jour de l'année.

Soleil : Lever, 4 h. 56; coucher, 20 h. 51.

Lune : Pleine lun du 1er juillet; dernier quartier, le 9.

Bénédiction d'une nouvelle cloche à Saint-Jean-Baptiste

Ce fut dimanche, à 10 heures, pour les habitants du Rœulx, une belle et touchante cérémonie que celle de la bénédiction de la nouvelle cloche offerte par M. L. Degallaix.

Cette cloche, du poids de 800 kilos, était placée dans le chœur, au milieu des drapeaux et des fleurs, sur un bâti splendidement orné.

La cérémonie fut présidée par Mgr le chanoine Lecomte, délégué de Mgr l'Evêque de Lille, assisté du clergé paroissial. Dans les stalles, savaient nos pieux MM. les abbés Duflot, doyen de Saint-André, Cuvelier, premier vicaire de St-Laurent, à Paris; Lefebvre, aumônier de l'Hospice; Duflot, curé de Lambersart.

Une foule énorme emplissait les nefs de l'église, et sur tous les visages lisait une joie profonde. En avant la nouvelle cloche qui, au baptême, recevra, rappelle, les noms de « Yvonne-Léon », sonnera bientôt, joyeuse, dans les tours de l'église, et par sa note claire en « fa », agrandira davantage encore le quartier déjà si gai du Rœulx.

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ LEDUC

Montant en chaire, après le chant solennel du « Magnificat », exécuté avec talent par la chorale de la paroisse, sous la habile direction de M. Decottignies, M. l'abbé Leduc, supérieur du Collège N.-D. des Victoires, d'une voix claire et vibrante, rappelle les fonctions des cloches.

La voix des cloches, par la mesure qu'elles ont reçu de Dieu, appelle à l'accomplissement de ses devoirs ses enfants, et parfois, prenant un commandement d'en haut, elle entre dans nos cœurs à l'accomplissement de leurs devoirs envers la Patrie. Elle la sonnerie, résonne déjà, mais vibrant encore mais nos cœurs, du 2 août 1914.

Non contentes d'être les voix qui appellent, les cloches sont aussi celles qui chantent la bonté du Seigneur, les joies de l'homme à sa naissance, sa première communion, à son mariage. Mais si elles chantent les joies, les cloches, par leur glas, chantent aussi les peines des douleurs.

Chantant les douleurs aussi bien que les joies, les cloches sont aussi capables de prier. Vraiment Millet le peintre célèbre en un superbe tableau l'« Angélus » a immortalisé cette prière des cloches.

Le prédicateur termine en émettant un souhait que, tel St Jean-Baptiste fut le précurseur de la Grande Voix, cette nouvelle, cette nouvelle, à Roubaix, l'annonciatrice de la renaissance de tous les clochers, pour qu'ils puissent monter vers le Ciel une symphonie grandiose à l'adresse du Sacré-Cœur, qui a si bien protégé la ville durant la tourmente passée.

Suivant les rites prescrits par l'Eglise, M. le chanoine Lecomte procède ensuite à la bénédiction de la cloche qui a pour marraine Mlle Yvonne Degallaix, et pour parrain, M. J.-B. Bonnet.

LE R. P. DECOSTER A PRECHÉ, DIMANCHE, A ST-MARTIN, EN FAVEUR DE LA MISSION DE TRINCOMALIE

Dimanche, en cette solennité de la fête des Saints Pierre et Paul, les premiers apôtres du catholicisme, à cette dernière, aux différentes messes de l'église Saint-Martin, un sermon à l'intention d'un pèlerinage de leurs héroïques continuateurs, les missionnaires de Trincomalie, dans l'île lointaine de Ceylan.

A la tête de ces infatigables pionniers de l'Evangile et de la civilisation, figure un évêque dont le nom est cher aux Roubaisiens, Mgr Robichez, estime et vénéré bien au-delà des limites étroites de notre cité. Le prélat missionnaire est le frère de M. Louis Robichez, rédacteur au « Journal de Roubaix ».

Revenu pour quelque temps en France, Mgr Robichez sollicite partout infatigablement, la charité chrétienne en faveur de sa mission.

Il ne pouvait mieux choisir, pour plaider la cause de ses ouailles, et obtenir les subsides nécessités par l'établissement, dans ce coin peu favorisé de la grande île anglaise, d'œuvres catholiques et humanitaires, que le R. P. Decoster, chevalier de la Légion d'honneur, une âme d'apôtre lui aussi.

A chacun des offices du matin, le Père Decoster sut émouvoir les fidèles qui l'écoutaient, et promouvoir le geste de générosité demandé.

Mgr Robichez, qui avait célébré la messe basse à 8 heures, assistait au trône, à la grand'messe de 10 heures, à laquelle, après l'Evangile, le prédicateur parla devant une foule nombreuse.

A larges traits, le R. P. Decoster fit l'historique de cette mission de Trincomalie, qui débute et promet déjà tant, grâce au zèle apostolique de Mgr Robichez et de ses collaborateurs. Les écoles, les dispensaires, les ouvroirs, etc., créés ou à créer, demandent sans cesse des ressources. Ce n'est pas dans l'élément païen ou protestant de l'île, que les missionnaires les trouveront! Et, dans une péroration très sobre, mais toute vibrante, le Père trouva les mots qui convainquent.

Aussi, lorsqu'il eut fini de parler, quand Mgr Robichez quêta lui-même pour ses chères chrétiens de Trincomalie, le vénéré prélat dut éprouver une grande joie de voir que son appel, transmis par une voix si éloquente, avait été entendu.

La mission de Trincomalie est maintenant mieux connue. Les catholiques de Roubaix ne l'oublieront pas désormais dans leurs offrandes.

Le danger des armes à feu

EN MANIANT UN REVOLVER, UN JEUNE HOMME TUE INVOLONTAIREMENT UN ENFANT DE DOUZE ANS

Chaque jour s'allonge la liste des victimes par imprudence des armes à feu. Cette fois, c'est un jeune enfant qui fut tué sur le coup par une balle échappée d'un revolver dont le propriétaire expliquait le mécanisme.

Dimanche, vers 12 h. 45 se trouvaient réunis dans le salon de M. Charles Pinguet, 102, rue de Soubise, Mlle Jeanne Pinguet, son fiancé, M. François Maurice, 20 ans, rue Saint-Jean, 15 ter, et le jeune Alphonse Nys, 12 ans, habitant chez sa mère, Mme veuve Nys, 112, rue du Coq-Français. Cet enfant était venir dîner et passer l'après-midi chez sa marraine. Possesseur d'un revolver de petit calibre, M. F. Maurice expliquait à sa fiancée le mécanisme de cette arme automatique, quand tout à coup une détonation se produisit et une balle frappa le jeune Nys, assis sur une chaise auprès de ses amis. Le projectile, pénétrant par la tempe gauche, était sorti par le sommet gauche de la tête. L'enfant, frappé d'une mort instantanée, conservait la position qu'il avait avant ce terrible accident.

Au bruit de la détonation, Mme Pinguet, qui se trouvait dans sa cuisine, accourut et constata avec effroi que son fils était mort.

Le poste de police de la rue des Arts, prévenu immédiatement, fit avertir M. Aureau, commissaire de permanence, qui se rendit aussitôt sur les lieux, rejoint quelque temps après par M. le docteur Delahousse, médecin-légiste.

Mais l'intervalle, M. le docteur Harlez était accouru, mais ne put que constater le décès. Plus tard, Mme Nys fut avertie avec tous les ménagements possibles par un membre de la famille, et courageusement supporta le coup causé par cette épouvantable catastrophe.

M. Auzeau procéda à une enquête et avisa le Parquet de cet homicide par imprudence. Le jeune homme a été inhumé en liberté.

UNE RÉUNION DU COMITÉ DE LA C. I. P. F. a eu lieu dimanche au local, rue du Grand-Chemin, 153. En l'absence de M. Georges Valois que le surmenage résultant de nombreuses réunions à Lille et dans la région avait empêché de se rendre à Roubaix, M. Georges Coquelle, secrétaire-général de la « Confédération de l'Intelligence et de la Production Française », est venu donner aux adhérents et aux personnes intéressées des précisions sur l'action pratique de la Confédération.

Un long et très intéressant échange de vues a eu lieu ensuite entre M. Coquelle et les assistants. Il en est résulté une décision qui fait entrer l'action de la C. I. P. F. à Roubaix dans la voie des faits : Dans une prochaine réunion, plusieurs agents de la production, notamment la filature de coton apporteront pour leurs professions respectives un programme d'action qui sera débattu entre les intéressés. Chaque profession aura son tour. Les suggestions à cet effet seront volontiers recueillies au Secrétariat de la C. I. P. F., 153, rue du Grand-Chemin dont la permanence est ouverte tous les jours de 6 h. ½ à 8 h.

Au Ravitaillement

Tous les jours, **aux Halles, VENTE LIBRE** de : Beurre, Beurre frais de Normandie, 10.50 le kilo; Sardines, 1.75 et 2.10, Fardes, 1.10 la livre, Conserves 2.50 et 1.10.

VIN ROUGE (1.85 le litre) VENTE LIBRE

Lundi 5 de 8 à 11 h., 3e jaunes et vertes; de 2 à 4 h. 3e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE NOUVELLES

Longues, 1er choix, 0.50 c. le k., 2 kil. par personne

Lundi 5 de 8 à 11 h., 4e jaunes et vertes; de 2 à 4 h. 4e jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS (Halle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Lundi 5 juillet 7e series, 1 à 600.
Mardi 6 juillet, 7e series, 600 à 1.500.
Mercredi 7 juillet 8e jaunes, 1 à 600.
Jeudi 8 juillet 8e jaunes, 600 à 1.500.
Vendredi 9 juillet 9e series, 1 à 600.
Samedi 10 juillet, 9e series, 600 à 1.500.
Le magasin de vente est ouvert tous les jours le matin de 8 à 11 h. et le soir de 2 à 5 h.

HALLE FLIPO. — Chester, 8 à 10. Gruyère, Saint à 10 fr.; Camembert, Port-Salut, grand choix. Beurre extra fin, 11.50 et 10.50; Vin rouge, 2.00 et 1.60; blanc, 2.50. Pain d'épices, 4.00 et 1.50. Voir nos prix pour autres articles. 54732

L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La Chambre de Commerce de Roubaix nous communique :

La loi du 25 juin 1920 est à peine entrée en application que déjà il s'y révèle des défauts d'importance.

La Chambre de commerce de Roubaix vient d'en signaler au ministre du Commerce et tout porte à croire que ce ne sera pas le dernier.

Il s'agit d'une disposition qui a été introduite dans la loi sous l'art. 72 et dont on n'avait jamais entendu parler avant sa promulgation à l'« Officiel ».

Cet article est très hostile à l'égard de toutes les industries — l'industrie textile en tête — qui sont obligées de faire venir de l'étranger leurs matières premières et autres produits nécessaires à leur fonctionnement, il les frappe deux fois de l'impôt de 1.10 0/0 sur le chiffre des affaires, c'est-à-dire une fois sur le montant de l'achat effectué à l'étranger et une fois sur le montant de la vente du produit fini.

On ne peut admettre que le législateur ait voulu cela.

Personne ne conteste la nécessité des impôts nouveaux. Tout le monde sait même qu'il en faut beaucoup. Mais, pour permettre au pays de faire face aux étrangères charges qu'il a héritées de la guerre, mais encore faut-il qu'ils soient appliqués équitablement.

C'est ce que fait remarquer la Chambre de commerce de Roubaix au ministre, en lui montrant la contradiction qui semble exister entre les articles 70 et 72 de la loi.

Alors, en effet, que l'art. 39 précise que l'impôt est institué sur le chiffre des affaires faites en France, l'art. 72 l'étend aux affaires faites à l'étranger.

On doit conclure de ces observations, qu'il est nécessaire de modifier la loi ou d'assimiler simplement les marchandises prévues par l'art. 72 à celles qui peuvent être exemptées de l'impôt par voie de décret.

La parole est aux Pouvoirs publics.

MORT DE L'ANCIEN RECEVEUR CENTRAL DES POSTES. — On annonce le décès, survenu à Paris, où il était receveur du bureau de postes 96, de M. Louis Beurton, ancien receveur central à Roubaix.

Nos concitoyens n'ont pas oublié l'attitude énergique de M. Beurton devant l'autorité ennemie pendant l'occupation. Il fut l'objet des persécutions allemandes pour avoir sauvé du matériel et refusé de communiquer la liste de son personnel.

Le défunt était âgé de 59 ans.

UNE RÉUNION DES PERES DE FAMILLE NOMBREUSE, DES QUARTIERS DU FILE ET DES TROIS-PONTS a eu lieu, samedi soir, à l'estaminet Liberty, rue Bourdaloue. L'assistance était très nombreuse.

M. Lamère a présenté M. Diligent, avocat, qui a fait une intéressante causerie sur l'utilité du groupement des familles nombreuses, qui, si elles ont des devoirs, ont aussi des droits. On se rend compte en haut lieu, dit-il, de la légitimité de ce mouvement qui a pour but d'alléger les charges des grandes familles.

Me Diligent flétrit en termes énergiques la propagande néo-malthusienne qui est faite en ce moment à Roubaix, et félicite les pères de famille nombreuse, qui font leur devoir de bon Français.

M. Lamère remercie Me Diligent, et l'on procède à la constitution du Comité, qui est composé comme suit : Président, M. Brunbrouck; vice-présidents, MM. Debodenance et Lapers; secrétaire, M. Solvan; trésorier, M. Baudumont.

SECRETARIAT DES FAMILLES (Secrétariat Populaire). — Pour tous renseignements et services publics : Dommages de guerre; établissement de dossiers, demandes d'avances. — Loi sur les loyers. Pensions militaires et civiles. Allocations aux ascendants. Renseignements sur les tombes des soldats inhumés en Belgique. Renseignements concernant les conseils de famille et nominations de tuteurs. Demandes de naturalisation. d'assistance judiciaire, de secours divers d'actes d'état-civil (France et étrangers). Lettres pour administrations. Réclamations justifiées de tous genres, etc.

Permanence ouverte tous les jours de 8 à 12 h. et de 1 à 5 h., 41 bis rue de l'Ermitage, derrière l'église Notre-Dame, Roubaix. Ou parle le flamand.

LA RÉUNION GÉNÉRALE DES PRISONNIERS CIVILS DES 9 ET 10 OCTOBRE a eu lieu dimanche, à 3 heures, 63, rue de Lannoy, devant une salle comble.

M. L. Kahn, président, après avoir fait l'historique de toutes les démarches faites jusqu'à ce jour pour obtenir l'assimilation aux prisonniers de guerre, et rappelé les visites près des candidats à la députation et les promesses de ces derniers, énumère toutes les lettres envoyées ou reçues.

L'une d'elles demandait au président du Conseil de bien vouloir considérer tous les hommes valides, partis sur un ordre préfectoral, et faits prisonniers en cours de route, comme mobilisés et comme prisonniers de guerre. La réponse admettait que les hommes des classes respectives mobilisés en pays non occupé, devaient être admis comme tels également. Trop vaguement renseignée, l'Association envoya une nouvelle lettre à M. Pasqual, député, qui avait promis de s'intéresser à la défense des prisonniers civils, lui demandant des précisions. M. Pasqual répondit que la présidence du Conseil soumettrait les revendications aux services compétents.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de poursuivre les démarches jusqu'à complète satisfaction et sollicite dans ses suppliques le droit de porter le ruban commémoratif de la Grande Guerre, droit mérité par les souffrances supportées en captivité.

LA SOCIÉTÉ MUTUELLE « LA SOLIDARITÉ DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS » a tenu son assemblée générale dimanche à 10 h., au local, chez M. Lebard, Salle du Gymnase, rue du Grand-Chemin, sous la présidence de M. L. Riger, vice-président, entouré de M. T. Callens président d'honneur, et des membres du Conseil d'administration. Le rapport du secrétaire général, sous que le compte-rendu moral et financier sont approuvés. L'assemblée décide de fusionner avec les sociétés mutuelles.

M. Riger, aux applaudissements de l'assemblée, remet à M. Willem, le dévoué président, qui vient de recevoir la médaille d'or de la Mutualité, un superbe bronze d'art « La Victoire », en le félicitant et en le remerciant pour l'activité incessante qu'il a cessé de témoigner depuis la fondation de la société. Vous avez fondé et mis au point grand nombre de sociétés mutuelles, a-t-il dit, mais votre œuvre maîtresse, parmi toutes c'est « La Solidarité », car il y a en vous un grand cœur et une âme d'artiste. Tous nos vœux vous accompagneront pour le rétablissement de votre santé.

MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE. — M. Glorian, juge d'instruction, a signé la mise en liberté provisoire du nommé Béart, chauffeur d'auto, au service des Régions Libérées, inculpé de vol d'essence au préjudice de cette administration.

CROIX

Les distributions de gâteaux aux enfants le 14 juillet

UNE LETTRE DU COMITÉ LIBRE

A l'occasion de la distribution de gâteaux aux enfants des écoles, le 14 juillet, le « Comité Libre », de Croix, a adressé à M. Tellier, la lettre suivante :

J'ai l'honneur, au nom du Comité libre de Croix, de venir vous demander de bien vouloir comprendre, dans les distributions de gâteaux du 14 juillet prochain les enfants des écoles libres de Croix Saint-Martin et de Croix Saint-Pierre, que l'estime entre 850 et 900 pour l'ensemble.

Notre demande est juste et fondée, et cette justice a été reconnue par bon nombre de municipalités de toutes nuances politiques, et nous sommes, les membres du Comité et moi-même, certains que vous vous rallierez au nombre de ces municipalités, et, votre décision, ainsi que celle de votre Conseil, aura l'approbation unanime de la population de Croix.

Vous savez, Monsieur le Maire, que les pères des enfants dont nous défendons la cause, sont des Français ayant fait tous les sacrifices durant cette grande et terrible épreuve que nous venons de traverser, l'ex pères étaient unis dans les souffrances, dans les privations, avec les pères des enfants qui fréquentent les écoles communales.

Continuons cette union commencée par ces pères en unissant tous leurs enfants dans une fête commune, traitons-les tous sur le même pied pour la fête nationale, dans la distribution des gâteaux.

Nous sommes convaincus, Monsieur le Maire, que notre appel sera entendu; que vous reconnaîtrez, ainsi que les membres de votre Conseil, la légitimité de notre demande.

Nous espérons que vous voudrez bien nous honorer d'une réponse qui sera certainement favorable, et, au nom de tous les enfants qui vous porteront leur reconnaissance, nous vous présentons, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité libre :
(Signé) : **Henri Broutiard, président.**

En réponse à cette lettre, M. Tellier a fait savoir au Secrétaire du « Comité Libre » que cette demande serait soumise à la réunion de la Commission des Finances, dans le courant de la semaine.

WASQUEHAL

UNE MANIFESTATION SOCIALISTE. — Par suite de la pluie, la grande manifestation socialiste annoncée pour dimanche après-midi, n'a pas eu de succès. Une centaine de personnes, y compris les curieux, y participaient. Sur la place Fénelon, MM. Louridan, adjoint au maire d'Hallluin, et Sarot, conseiller général de Maubeuge, ont exposé les théories socialistes et communistes sur la vie chère, la guerre et la révolution.

WATTRELOS

CHARBON. — (13e distribution). — Inscription et vente des tickets de charbon, à l'Abattoir de 9 à 11 h., et de 14 à 16 h., dans l'ordre suivant : 1er secteur, le mercredi 7 juillet.

MENUS FAITS. — La gendarmerie a verbalisé contre Henri Leclercq et Alfred Debeuche, pour défaut de plaque d'identité à leurs cuirasses, et aux sujets belges Helmet, Verrurasse, Dhaude, Adens et Vandekerkove, pour ne pas être porteur de leur carte d'identité.

E. WERNER Joaillier Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

LANNOY

FLERS-BREUCQ

FORMATION D'UNE SECTION DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Une réunion de la section du Breucq de la Fraternelle des Anciens Combattants Roubaisiens, s'est tenue, dimanche, à 10 h., chez M. Duhoffet, rue d'Heu. Une centaine de membres y assistaient.

Le commandant Roberts, accept. de la section de Roubaix, présidait la séance. En une courte allocution, il formula les meilleurs vœux pour le développement de la section et exposa les avantages et les buts de la Fraternelle.

La réunion s'est clôturée par le tirage d'une tombola gratuite qui a obtenu grand succès près des adhérents.

LA DUCASSE. — Dimanche a eu lieu la ducasse du Breucq, place Descatoire. Malgré la pluie, de nombreux enfants ont profité des attractions foraines.

HEM

LES NOUVELLES CARTES DE CHARBON seront distribuées à la Mairie, en échange des cartes en cours, dans l'ordre suivant : Mardi 6 juillet, de 8 à 9 h., à la Place, rues du Calvaire, du Rivage, Verte et du Vieil-Hem; de 9 à 11 h.; rues de la Vallée, du Nouveau-Civran et du Vieux-Civran; de 2 à 4 h., rues de Lille, Pétrière; de 4 à 5 h., rues de Croix et du Trie. — Mercredi 7 : de 8 à 10 h., rues des Trois-Baudets, du Bas-Voisinage et des Ecoles; de 10 à 11 h. 30, rue du Petit-Lannoy jusqu'aux Quatre-Chemins, rues de Beaumont et du Boulevard; de 2 à 5 h., la partie restante du Petit-Lannoy, la Lerrie et le chemin des Brûquetteries.

LEERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Jules Depraetere, 50 ans, débardeur, à Templeuve (Belgique), rue Neuve, 12, travaillant à l'usine de MM. A. Parent et fils, hameau de la Pannerie à Leers, a reçu sur le pied droit, un travailleur de rouleau. Plus contusion du gros orteil droit. Trois semaines de repos.

— M. Jules Mouvine, demeurant à Toufflers, 56, rue du Château, de Wasmes, travaillant à l'usine de MM. A. Parent et fils à Leers, a reçu un coup de marteau à la main droite. Contusion pouce droite. 20 jours de repos.

— Eugénie Messian, 40 ans, épouleuse, à Leers, rue de Lys, 42 travaillant à l'usine de MM. A. Parent et fils, à Leers, a été piquée par une camelle de métier à tisser. Panaris profond de la phalange du médius gauche. 20 jours de repos.

ANNAPPES

RAVITAILLEMENT. — Vente de café et de sucre pour le mois de juillet : les mardi 6, 13, 20 et 27 juillet, de 14 h. à 16 h. Les tickets de mois ne sont plus valables. Se munir de la carte d'épicerie.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Amédée Mesnet 17 ans, ouvrier chez M. Dagallaix, fabricant de produits hydrofuges, s'est fait une entorse au pied en déchargeant des matériaux. 20 jours de repos.

CYSOING

CONTRIBUTION. — Le maire a l'honneur d'informer ses administrés que les rôles supplémentaires de la contribution sur les voitures, chevaux, mulets et mules et de la taxe sur les billards (année 1919), sont entre les mains du percepteur.

MERCIER Frès de PARIS
La plus importante exposition
467 de **MOBILIERS**
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Suzanne Harlinkouck, fille de M. et Mme Harlinkouck-Brabant, avec M. Gustave Stévenlynck, Croix de guerre, fils de M. et Mme Stévenlynck-Montagne de Lille.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — **Mélomanes Roubaisiens.** — Mardi 6 juillet, à 20 h., répétition partielle et générale. Communication importante.

TOURCOING. — **Syndicat des Employés** (Section du bâtiment). — Réunion lundi 5 juillet, 20 h., place de la République, 2.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORDINATIONS DANS LE DIOCÈSE DE LILLE

Au cours de deux cérémonies célébrées à Annappes et à N.-D. de la Treille, à Lille, Mgr Charost a conféré la prêtrise, le sous-diaconat, les ordres mineurs et la tonsure à un certain nombre de séminaristes.

Parmi ceux-ci, nous relevons les noms de :

Prêtrise : MM. Alfred Delgny, de Roubaix; Adrien Dewitte, de Menin; Trapleuse, d'Houplines; Jules Dehoux, de Tourcoing; Romain Francois, de Wasquehal; Achille Scheppers, de Tourcoing; Michel Reenion, de Tourcoing; Camille Dewitte, de Tourcoing; de Jonckheere, de Roubaix.

Sous-diaconat : MM. Edmond Langlais, de Tourcoing; Albert Lefebvre, de Wambrechies; Florimond Montagne, de Mouvaux; Joseph Brunet, de Tourcoing; Jean Flipo, de Tourcoing; Albert Hellin, de Roubaix; Hippolyte Houré, de Tourcoing; Marcel Paillet, de Roubaix; Auguste Axria, de Tourcoing; Fernand Hubar, de Croix; Paul Grimx, de Roubaix; Paul Tourlemonde, de Tourcoing.

Les ordres mineurs : MM. Jean Devetts, de Tourcoing; Henri Grau, de Tourcoing; Julien Fresnoy, de Comines; Edmond Gaminar, de Toufflers.

La tonsure : MM. André Houré, de Roubaix; Léo Carrette, de Roubaix; Antoine Delhour, de Tourcoing; Pierre Hoogre, de Wasquehal; Georges Lesaffre, de Lallaing; Pierre Leruste, de Wattrelos; Louis Michel, de Comines; Leopis Olivier, de Mouvaux; Jules Bégard, de Marcq-en-Barœul; Lucien Tascaux, de Croix; Pierre Toulemonde, de Tourcoing.

TOURCOING

AUJOURD'HUI LUNDI 5 JUILLET :

Marché de 8 h. à midi.

Caisse d'Epargne de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Bibliothèque Communale de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

Sauvegarde des Nourrissons : de 2 à 5 h., consultations.

Collège : à 3 h., conférence aux familles sur « l'Education en famille pendant les vacances ».

A la Fédération Amicale DES Combattants de la Grande Guerre

(Groupe Régional de l'U. N. C.)

Une faveur pour nos mutilés

On nous adresse la communication suivante :

La Commission des Mutilés est heureuse d'aviser ses adhérents que, par une délicate attention de M. Lucien-Louis Blache, chirurgien-dentiste, ancien combattant, envers ses camarades mutilés, celui-ci tient de l'aviser qu'il offre ses soins gratuitement à tous les mutilés de la Fédération, tant pour les extractions que pour les soins de la bouche.

Il recevra les mutilés à son cabinet particulier, 101, rue Nationale, ou au Bureau de Bienfaisance, les jours de consultation. Les mutilés devront lui présenter leur carnet noir d'adhérent ou leur carte de mutilé, mais avec la photographie estampillée par la Fédération.

La Commission du groupe des mutilés présente à M. Blache ses plus sincères remerciements pour son beau geste envers nos camarades mutilés.

AU RAVITAILLEMENT

— **Le Service de charbon à domicile.** — La distribution du charbon à domicile aura lieu lundi pour le 6e secteur et mardi à midi pour le 7e secteur.

SERVICE DU CHARBON. — Inscriptions à la Mairie (cour d'honneur), secteur 6, le lundi 5 juillet; sect. 7 mardi 6, sect. 8, mercredi 7; sect. 9, jeudi 8; sect. 10, vendredi 9; sect. 11, samedi 10; sect. 12, lundi 12; sect. 13, mardi 13. — Cartes grises : de 8 h. ½ à 11 h. ½. Cartes vertes : de 2 à 4 h. ½. — 1 personne, 50 kil.; 2, 3, 4 personnes, 100 k.; 5 et 6 personnes, 150 k.; 7 pers. et plus 200 k., à 35 fr. les 100 kil. Avoir soin de présenter la carte de pain sur laquelle les noms et adresses devront être inscrits lisiblement. Toute carte ne remplissant pas ces conditions ne sera pas admise pour l'inscription. — Les retardataires ne seront plus inscrits.

UNE OCTOGÉNAIRE TAMPONNÉE PAR UN TRAMWAY, RUE DE GAND. — Une femme atteinte de cécité, Mme Flipo, née Philomène Vivier, 78 ans, demeurant rue de Gand, 205, se rendait chez sa fille, hier, vers dix heures.

En traversant la chaussée, à hauteur du n° 191, elle fut renversée par le car M, de la ligne circulaire, Croix-Rouge-Pont-de-Neuville, qui se dirigeait vers la Grand'-Place. A la vue de l'octogénaire, le wattman avait ralenti sa marche, mais il ne put cependant éviter la collision. La pauvre femme gisait inanimée sur la chaussée.

Relevée par des passants, elle fut transportée à son domicile, où M. le docteur Vernersch alla lui donner ses soins. Celui-ci a constaté une fracture du crâne, ce qui fait redouter une issue fatale.

La police a ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident.

DÉCOUVERTE D'UN OBUS. — M. Jules Dendievel, demeurant 351, rue de Gand, a découvert, à proximité de son domicile, un obus non éclaté. Avisé par la police, le Service de la Reconstitution l'a fait enlever peu après.

CHAMPENOISES et fûts vides payés très cher. Hoinet, 75, rue de Roubaix. Tourcg. 54020

INSTITUTION DU SACRE-CŒUR. — M. le chanoine Leleu, supérieur, donnera aujourd'hui lundi 5 juillet, à 15 h., à la salle des fêtes, une conférence aux familles sur ce sujet de haut intérêt pratique : « L'éducation et la vie actuelle : comment organiser les études et l'éducation en famille et au Collège pour qu'elles soient une préparation à la vie telle qu'elle se présente après-guerre? Comment entendre et organiser la vie et ses conditions familiales pour qu'elles servent, et ne soient jamais nuisibles, à l'œuvre capitale de l'éducation?

« L'éducation en famille pendant les vacances. L'importance du sujet, comme aussi la personnalité du conférencier qui, l'an dernier, à Metz, lors de la Semaine Sociale donna une conférence si appréciée sur « l'Education », attirera de nombreux auditeurs à cette séance ouverte d'ailleurs à tous les pères et mères de famille.

Mgr Leclercq présidera.

LES INDESIRABLES. — Au cours d'une tournée d'inspection, le sous-chef de la sûreté Schiettecatte et l'agent de sûreté Bossut ont arrêté, hier soir, rue du Tilleul, une certaine Virginie Bayens, âgée de 27 ans, originaire de Molenbeek (Belgique) qui avait été expulsée de France par arrêté ministériel. Elle a été écrouée en attendant son transfert au Parquet.

MENUS FAITS. — Pour avoir circulé avec une bicyclette dépourvue de plaque d'identité, dans le square de l'Hôtel de Ville, Jule, Bréyne, de Reckem, chemin de Menin, a été l'objet de deux contraventions.

— Ayant traversé un terrain couvert de vésicules, René Mireux, ouvrier textile, rue du Virsloie; Achille Scalbert, ébéniste, rue de Valmy, et Léon Poulain, tireur de cordes, à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, se sont vu dresser procès-verbal.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE PAIN A PRIX RÉDUIT. — Les bénéficiaires sont priés de retirer leurs tickets au ravitaillement mercredi 7 courant, de 13 h. 30 à 15 h. 30.

Messieurs, avant de vous chausser
Pour la ville
Pour la marche
Pour l'usine
Pour la chasse
Pour les sports
Pour soirées.
Voyez chez *JUBIN*, Bottier 31, rue de Maubeuge, PARIS
Maison fondée en 1906
Très connue dans le Nord de la France
Vous trouverez tous les nouveaux modèles formes mode, anglaise, rationnelles et confortables. 133
VOYEZ SES PRIX, COMPAREZ ET VOUS FAIREREZ vos COMMANDES
Pas de catalogue. Visiter vaut mieux

LILLE

UNE PROTESTATION DES ARTISTES MUSICIENS DES CAFÉS. — Par suite de la nouvelle taxe de 25 0/0 qui frappe les propriétaires des cafés dans lesquels joue un orchestre, les musiciens employés ont été licenciés. Ils ont adressé une protestation au Préfet du Nord contre l'application de cette taxe.

CONFÉDÉRATION AGRICOLE DES RÉGIONS DÉVASTÉES. — Une assemblée générale de la conférence départementale des Associations agricoles du Nord se tiendra à Lille, 12, rue Lepelletier, mercredi 7 juillet, à 14 h.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Institution N.-D. des Victoires. — Nous sommes heureux de communiquer les premiers succès de l'Institution aux examens du baccalauréat. Sont déclarés admissibles :

1re Partie. — Mathématiques : René Bonin, Emile Cherpin, Eugène Desquerre, Jean Dewez, Alfred Lemas.

2e Partie. — Philosophie : Henri Bonin, Claude Bernard Henri Ducornay, Louis Dubrulle, Jean Gallais, Emile Farrugia, Pierre Lecomte, René Lemas, Pierre Toulemonde, Michel Wacks, Pierre Lacombles.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Lundi 5 juillet Soirée à 8 h. 30. 547884

CASINO-PALACE Grande-Rue 50 bis. **ROUBAIX** Soirée à 8 heures

Dernière représentation de la troupe Music-Hall qui vient de remporter, ces deux jours, un succès vif.

Location, 12, place de la Liberté. 547914

CASINO-PALACE Grande-Rue 50 bis. **ROUBAIX**

Depuis quelques jours une polémique intelligente courre les rues de la ville « La Classe 20 ». Chacun se demande qu'est la « Classe 20 », celui du nouveau roman qu'on de nos auteurs à la mode veut mettre dans la circulation est-ce une interpellation qu'un de nos députés a l'intention de faire à la Chambre sur « La Classe 20 » est ce vaudeville nouveau, de M. Henney-Ros, l'auteur du légendaire Tire au flanc et du fameux Maître-Ko, pièce qui a fait courir la France entière au Théâtre du Châtelet de Paris cet hiver. Le vaudeville n'est surpassé, nous dit-on, dans cet ouvrage, les situations hilarantes succèdent aux situations hilarantes. C'est M. Michel qui interprétera le rôle de Parand, qu'il a créé à Paris et joué plus de 500 fois; sa seule présence nous garantit d'une interprétation hors de pair. Nul doute que le public assistera nombreux à ce spectacle de gala. La location est ouverte, 12, place de la Liberté. 547924

GAUMONT-CINEMA DIMANCHE 4 JUILLET Matinée à 3 h. Soirée 7 h. ½ Ultra. Vous qui souffrez. 547784

MUSIC-HALL - CAFÉ DU PARC

En matinée à 4 h. 30, et en soirée, les deux dernières représentations de la merveilleuse troupe des principaux établissements de la capitale. 547844

TOURCOING

TOURCOING-HIPPODROME Programme du 3-4-5 juillet

Aujourd'hui en soirée à 8 h., le cercle continuera avec le clown Bobby, l'original dresseur de cochons. 547864

NORD

LA SUPPRESSION DES CONSEILS DE PRÉFECTURE. — Le projet de loi tendant à supprimer les Conseils de Préfecture pour les remplacer par des tribunaux administratifs régionaux a été déposé sur le bureau de la Chambre. D'après ce projet, Lille serait le siège d'un de ces nouveaux tribunaux.

HAUSSE DES CHARBONS BELGES. — En raison de l'octroi d'une majoration de salaires de 3 0/0 aux ouvriers mineurs, les prix des charbons sont majorés de 3 fr. par tonne. Les prix sont donc fixés comme suit par le ministère des Affaires économiques :

Briquettes, type I, 136 fr.; type II, 139 fr.; briquettes maigres, 133 fr.; boulets, 123 à 125 francs; cokes lavés, 140 fr.; mi-lavés, 134 fr.; ordinaires, 124 fr.

LA SITUATION DU PERSONNEL DES COMMISSIONS CANTONALES. — Nous avons annoncé que, sur la proposition de M. Ogier, ministre des Régions libérées, un décret devait paraître à l'« Officiel », améliorant la situation du personnel des Commissions cantonales pour l'évaluation des dommages de guerre.

Les indemnités, avec effet rétroactif du 1er juin 1920, sont les suivantes :

Chefs de services départementaux. — 12.000 à 20.000 et 20.000 à 40.000 fr. pour les directeurs.

Chefs adjoints et sous-chefs de service. — 10.000 à 16.000, par échelons de 1.000 fr.

Chefs de bureau de section ou de district ou assimilés. — 8.000 à 14.000 par échelons de 600 fr.

Chefs de secrétariat, rédacteurs principaux ou assimilés, agents techniques. — 6.000 à 12.000, par échelons de 500 fr.

Rédacteurs, commis, comptables, agents techniques ou assimilés. — 5.000 à 9.000, par échelons de 500 fr.

Employés de bureau, sténo, dactylos, surveillants, pointeurs, mécaniciens, conducteurs, gens de service, etc. — 3.800 à 6.000